



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU JURA
 4, RUE DU CURÉ MARION - BP 356 - 39015 LONS LE SAUNIER
 SERVICE AMENAGEMENT ET URBANISME
 501 sur le plan, pour demander un avis à l'ingénieur de ce plan LONS LE SAUNIER, le 11.01.2011
 LE PRÉFET, après avis de la Direction de l'Équipement du Jura.

COURBOUZON

DELIMITATION DES ZONES A RISQUES NATURELS
 R.III.3 DU CODE DE L'URBANISME

2) PLAN DE ZONAGE DES RISQUES
 au 1/2 500

LÉGENDE	
ZONE 1	Secteur de risque majeur, construction interdite.
ZONE 2	Secteur de risque maîtrisable, construction soumise à une étude géotechnique.
ZONE 3	Secteur de risque négligeable, construction autorisée mais pouvant ponctuellement nécessiter un avis géotechnique.